

PARTIE IV.—ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES ET DE CORRECTION

Section 1.—Statistiques pénitentiaires*

La Division des pénitenciers du ministère de la Justice est chargée de l'administration de ces établissements, qui sont au nombre de sept, les deux principaux étant situés à Portsmouth (Ont.) et Saint-Vincent-de-Paul (Qué.), et les cinq autres à Dorchester (N.-B.), Prince-Albert (Sask.), Stony-Mountain (Man.), New-Westminster (C.-B.), et Collins-Bay (Ont.). Au cours de l'année financière terminée le 31 mars 1947, la moyenne quotidienne de détenus dans ces établissements est de 3,541 et les déboursés totaux nets, de \$3,654,072, soit \$2.83 par tête et par jour, comparativement à une moyenne quotidienne de 3,028 détenus et une dépense globale de \$2,689,059 ou \$2.43 par tête et par jour en 1941.

Les femmes condamnées au pénitencier dans les différentes provinces sont envoyées à Kingston (Ont.), où des quartiers et un personnel spéciaux leur sont affectés. Cinquante-six y sont internées le 31 mars 1947, contre 43 en 1944 et 46 en 1941.

Mouvement de la population dans les établissements pénitentiaires.— Les établissements pénitentiaires peuvent être divisés en trois classes: (1) pénitenciers où les détenus font de longs séjours et dont, en conséquence, la population ne varie guère; (2) maisons de correction et de formation où également la population varie peu; et (3) prisons ordinaires où les détenus se renouvellent très rapidement. Si la moyenne des détenus au début et à la fin de l'année représente la population moyenne de l'année et si les sorties représentent le mouvement, le mouvement proportionnel au cours de l'année financière 1946-1947 est le suivant: dans les pénitenciers, 48.1 p. 100; dans les maisons de correction et de formation, 164 p. 100; dans les prisons, non moins de 1,728 p. 100. Dans l'étude de ces chiffres, il faut se rappeler que la population des prisons ordinaires varie de jour en jour et se compose en majeure partie de prévenus qui attendent leur procès et seront libérés ou envoyés au pénitencier ou à la maison de correction.

* Section révisée en collaboration avec le surintendant des pénitenciers, ministère de la Justice, Ottawa.

1.—Population des différents établissements pénitentiaires, périodes de douze mois (environ), 1945 et 1946

Année et genre d'établissements	Détenus au commencement de l'année	Admis durant l'année	Libérés durant l'année	Détenus à la fin de l'année
1945				
Pénitenciers.....	3,078	1,472	1,421	3,129
Maisons de correction et de formation ¹	4,409	7,647	7,818	4,224
Prisons ²	3,206	53,801	53,026	3,981
Totaux, 1945.....	10,693	62,920	62,265	11,334
1946				
Pénitenciers.....	3,129	1,794	1,561	3,362
Maisons de correction et de formation.....	4,224	8,063	8,183	4,104
Prisons.....	3,958	65,768	65,545	4,181
Totaux, 1946.....	11,311	75,625	75,289	11,647

¹ Révisé depuis la publication de l'*Annuaire* de 1947. La liste des maisons de formation a été modifiée; elle tient compte des nouveaux établissements et supprime ceux qui ne prennent pas soin des jeunes délinquants traduits devant les tribunaux. ² Révisé à la suite d'un changement dans les rapports du Québec; ceux-ci portent maintenant sur l'année civile au lieu de l'année financière.